

GRÈVE FÉMINISTE

MODE D'EMPLOI

S'organiser sur les lieux de travail

le mercredi 14 juin 2023 !

NOS REVENDICATIONS PRINCIPALES

- 0% d'inégalités salariales à l'État de Fribourg
- Revalorisation salariale des professions de la santé
- Congé parental de 1 an
- Semaine de travail de 4 jours
- Création d'un observatoire des violences et du harcèlement

Pour connaître l'intégralité des revendications du SSP :
fribourg.ssp-vpod.ch

L'après-midi du 14 juin, rejoignez la Place Georgette-Pythonne à Fribourg dès 13h !

13H33 ACTION COLLECTIVE
APPEL À LA GRÈVE

15H24 ACTION COLLECTIVE
STOP INÉGALITÉ SALARIALE

18H00 MANIFESTATION
ENSEMBLE DANS LA RUE

Prises de parole, performances, à manger et à boire, coin repos, garderie

Action commune dans le canton de Fribourg :

10H-10H46
PAUSE PROLONGÉE

- Portez les badges et autocollants
- Réunissez vos collègues et faites une photo de groupe !
- Envoyez vos photos au SSP au 079 962 89 93 et taguez @ssp_fribourg sur les réseaux sociaux



JEUDI 1^{ER} JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SSP FRIBOURG

Pour préparer la grève, prenez contact avec le SSP ! Venez discuter de l'organisation lors de l'AG du SSP, le 1er juin dès 20h30, au Café du Jura à Fribourg.

Contact : fribourg@ssp-vpod.ch

ssp



vpod

GRÈVE FÉMINISTE

MODE D'EMPLOI

Faire grève dans les secteurs publics et parapublics

Comme cela a déjà été décidé sur certains lieux de travail, nous vous proposons de faire une **action commune au plus grand nombre de lieux de travail** :

10H-10H46
PAUSE PROLONGÉE

Pour celles et ceux qui ne souhaiteraient pas faire grève, mais **participer tout de même à la journée du 14 juin**, il est également possible de **prendre congé**. L'État de Fribourg a annoncé que les personnes qui le souhaitaient pouvaient prendre un **congé non payé le 14 juin**.

LE 14 JUIN, MOBILISONS-NOUS, DE L'ACTION SYMBOLIQUE À LA GRÈVE !

10H46

Si les hommes touchent leur retraite à 8h00 du matin, les femmes la toucheront à 10h46 ! L'écart des rentes entre femmes et hommes est de 35%

13H33

Heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées, en tenant compte de toutes les discriminations. Durant toute leur vie, les femmes touchent au final un revenu de 43% inférieur à celui des hommes.

15H24

Heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées, prenant en compte l'inégalité salariale de 18%.

COMMENT FAIRE GRÈVE?

C'est très simple !

- En principe (voir point suivant), il n'est pas nécessaire de s'annoncer au préalable pour faire grève. Faites grève le mercredi 14 juin, la seule obligation étant de s'annoncer jusqu'à 48h après la grève.
- Dans les secteurs où un service minimal doit être organisé (hôpitaux, EMS, institutions sociales, crèches etc.) : vous devez vous annoncer avant la grève à votre hiérarchie. A l'HFR, le délai est de 5 jours ouvrables avant la grève.
- En faisant grève vous n'êtes pas payé·e par votre employeur. Toutefois, les membres du SSP touchent une indemnité de grève allant jusqu'à 160 francs par jour de grève.

**MERCREDI 14 JUIN 2023,
C'EST LA GRÈVE FÉMINISTE
DANS TOUTE LA SUISSE !**



Consultez la carte des mobilisations pour vous informer des différents lieux de mobilisation

